

## RÉACTION — COMMENTAIRE D'ÉCONOMISTE

# « L'Afrique n'a plus besoin d'aide, mais d'investissements »

Réaction critique à la formule d'Emmanuel Macron — au-delà du faux dilemme

Par L'Économiste

**Résumé.** La formule présidentielle, prononcée à plusieurs reprises depuis le discours de Ouagadougou (novembre 2017) et reprise au Sommet de Nice (juin 2025), s'inscrit aujourd'hui dans un retournement historique : selon les données préliminaires publiées par l'OCDE le 9 avril 2026, l'aide publique au développement mondiale a chuté à 174,3 milliards USD en 2025 (-23,1 % en termes réels, contraction la plus sévère jamais enregistrée), et l'APD bilatérale du CAD à l'Afrique a reculé de 23,9 % à 29,0 milliards USD. Dans le même temps, les investissements directs étrangers en Afrique sont retombés à environ 59 milliards USD en 2025 (-37 % vs 2024) selon la CNUCED (Global Investment Trends Monitor, janvier 2026). Je soutiens que la formule reste analytiquement fragile à trois titres : elle ignore le premier flux financier extérieur du continent — les transferts de la diaspora (685 Md USD globalement vers les PRFI en 2024, projetés à 690 Md USD en 2025) ; elle occulte les sorties illicites de capitaux (88,6 Md USD/an selon la CNUCED) ; et elle confond instruments substituables alors qu'ils sont complémentaires. Le vrai débat n'est pas binaire ; il est architectural — et il devient urgent à mesure que les deux flux opposés par Macron reculent simultanément.

## 1. Les faits stylisés : ordres de grandeur des flux financiers vers l'Afrique

Avant de juger une formule politique, il faut en mesurer la portée empirique. Quatre flux extérieurs principaux alimentent aujourd'hui les économies africaines, dont les ordres de grandeur respectifs ont basculé au cours de la dernière décennie.

**L'aide publique au développement (APD)** a connu en 2025 sa contraction historique la plus sévère. Selon les données préliminaires publiées par l'OCDE-CAD le 9 avril 2026, l'APD totale des 33 membres du Comité d'aide au développement s'est élevée à 174,3 milliards USD en 2025, contre 215,1 milliards en 2024, soit **-23,1 % en termes réels** — la plus forte baisse annuelle jamais enregistrée. Le ratio APD/RNB est tombé à 0,26 %, son plus bas niveau depuis le début de l'Agenda 2030 (2015), contre 0,34 % en 2024. Cinq donateurs — Allemagne, États-Unis, Royaume-Uni, Japon et France — concentrent 95,7 % de cette baisse, les seuls États-Unis pesant pour 75,1 % du recul total (-56,9 % de leur APD vs 2024). Pour la première fois de l'histoire, l'Allemagne devient le premier donateur du CAD (29,1 Md USD), devançant les États-Unis (29,0 Md). **L'APD bilatérale du CAD à l'Afrique chute à 29,0 milliards USD en 2025 (-23,9 %)**, dont 24,5 milliards à l'Afrique subsaharienne (-26,3 %, OCDE, avril 2026) — la plus forte contraction jamais enregistrée pour ce segment. La France, désormais cinquième donateur mondial avec 14,5 milliards USD en 2025, voit sa loi de finances 2025 acter une coupe nette

d'environ 2,1 milliards d'euros sur la mission « APD » (–34 % sur le périmètre voté, Sénat, novembre 2024 ; Coordination SUD, février 2025). L'OCDE projette en outre un nouveau recul de 5,8 % en 2026.

**Les investissements directs étrangers (IDE)** vers l'Afrique avaient bondi à 97 milliards USD en 2024, soit +75 % et un record historique (CNUCED, *World Investment Report 2025*, juin 2025). Cette hausse était toutefois largement portée par un méga-projet immobilier unique — Ras El-Hekma en Égypte, financé par le fonds souverain émirati ADQ pour 35 milliards USD. Hors cet effet, les IDE n'augmentaient que de 12 %, à environ 62 milliards. **L'année 2025 marque un retournement brutal** : selon le *Global Investment Trends Monitor* n° 50 publié par la CNUCED en janvier 2026, les IDE vers l'Afrique sont retombés à environ 59 milliards USD, soit **–37 % par rapport à 2024**, alors même que les IDE mondiaux progressaient de 14 % à 1 600 milliards USD (largement gonflés par les flux de conduit via les centres financiers européens). L'Égypte reste le premier récipiendaire africain (≈ 11 Md USD), suivie de l'Angola (≈ 3 Md). Plus inquiétant pour la transformation structurelle : les *investissements greenfield* (créations nettes de capacités productives, canal théorique de transfert technologique selon Aitken & Harrison, 1999 ; Javorcik, 2004) avaient déjà chuté de 37 % en valeur en 2024 (à 113 Md USD), et le *project finance* international a atteint en 2025 son plus bas niveau en cinq ans (CNUCED, 2026). L'enveloppe se contracte donc et sa qualité transformatrice continue de se dégrader.

**Les transferts de la diaspora (remittances)** constituent désormais le premier flux financier extérieur des pays en développement. Selon la Banque mondiale/KNOMAD (*Migration and Development Brief 41*, janvier 2025), les remittances vers les pays à revenu faible et intermédiaire (PRFI) ont atteint 685 milliards USD en 2024 (+5,8 %) et sont projetées à 690 milliards USD en 2025. Vers l'Afrique, les transferts approchaient 100 milliards USD en 2024 (dont ≈ 56 milliards pour l'Afrique subsaharienne et ≈ 39 milliards pour l'Afrique du Nord, Banque mondiale, 2025). Le DESA des Nations Unies note toutefois un fléchissement préoccupant : **–4,2 % au premier trimestre 2025** en moyenne mondiale, et un renchérissement des coûts d'envoi vers l'Afrique subsaharienne, passés de 7,7 % à environ 9 % en T1 2025, *trois fois la cible de 3 %* inscrite dans l'ODD 10.c.1 (*World Economic Situation and Prospects*, DESA, novembre 2025). Malgré ce ralentissement, les remittances vers les PRFI dépassent désormais les IDE de plus de 270 milliards USD par an (KNOMAD, 2024). Au niveau continental, **c'est, et de loin, le premier flux financier extérieur de l'Afrique** — devant les IDE et l'APD combinés dans plusieurs pays : Égypte (22,7 Md USD reçus en 2024), Nigéria (19,8 Md), Maroc (12,0 Md), Kenya (4,8 Md), Sénégal (3,0 Md).

**Les sorties illicites de capitaux** sont estimées à 88,6 milliards USD par an, soit 3,7 % du PIB continental (CNUCED, *Economic Development in Africa Report 2020*), un montant supérieur à l'APD reçue. Le rapport Mbeki (2015) du Panel de haut niveau de l'Union africaine sur les flux financiers illicites en avait été le précurseur méthodologique.

**Tableau 1 — Flux financiers extérieurs à destination de l'Afrique, 2025 (Md USD)**

Flux financier	Montant 2025 (Md USD)	Évolution vs 2024	Source
Transferts diaspora (remittances) — Afrique	≈ 95 (2024)	≈ -4 % au T1 2025	Banque mondiale, 2025 ; DESA, nov. 2025
Investissements directs étrangers (IDE)	≈ 59	-37 % vs 2024	CNUCED, GITM n°50, janv. 2026
Sorties illicites de capitaux (FFI)	≈ 89 (estimation)	stable	CNUCED, 2020
APD bilatérale CAD à l'Afrique	29,0	-23,9 % en réel	OCDE-CAD, avril 2026
APD bilatérale CAD à l'Afrique subsaharienne	24,5	-26,3 %	OCDE-CAD, avril 2026

Sources : OCDE-CAD, *Preliminary 2025 ODA data* (9 avril 2026) ; CNUCED, *Global Investment Trends Monitor n° 50* (janvier 2026) et *World Investment Report 2025* (juin 2025) ; Banque mondiale / KNOMAD, *Migration and Development Brief* (janvier 2025) ; ONU-DESA, *World Economic Situation and Prospects*, novembre 2025 ; CNUCED, *Economic Development in Africa Report 2020 pour les FFI*. Notes : les remittances pour l'Afrique en 2025 sont une estimation, le total continental n'est pas encore publié officiellement ; le segment hors Ras El-Hekma reste pertinent pour comprendre la chute 2025.

## 2. Ce que la formule capte avec justesse

La déclaration présidentielle a un mérite analytique : elle prend acte de la fin d'un paradigme. Depuis le début des années 1960, l'APD cumulée à destination de l'Afrique avoisine 1 500 à 2 000 milliards USD en dollars courants (estimation à partir des séries longues OCDE / Banque mondiale), sans qu'un mécanisme de convergence à la Solow conditionnelle (Solow, 1956 ; Mankiw, Romer & Weil, 1992) ne se soit clairement enclenché sur l'ensemble du continent. Acemoglu, Johnson et Robinson (2001) ont depuis montré que la cause profonde des écarts de développement réside dans la qualité des institutions, non dans le volume des transferts — résultat confirmé par Rodrik, Subramanian et Trebbi (2004) sur la primauté des institutions. Banerjee et Duflo (*Poor Economics*, 2011, prix Nobel 2019) ont, eux, documenté l'inefficacité fréquente de programmes d'aide conçus sans ancrage micro-économique rigoureux.

La critique de Dambisa Moyo (*Dead Aid*, 2009), souvent invoquée pour justifier la sortie de l'aide, n'est pas isolée — mais elle est aussi très contestée. Le débat empirique sur l'effet macroéconomique de l'APD reste, à ce jour, non tranché. Burnside et Dollar (2000) soutenaient que l'aide n'agit positivement qu'en présence de « bonnes politiques ». Rajan et Subramanian (2008) ne trouvent en revanche aucun effet robuste de l'aide sur la croissance. Les méta-analyses de Doucouliagos et Paldam (2009) concluent à un effet faible, hétérogène et fragile. Le consensus professionnel n'est donc pas que « l'aide est inutile » — c'est que l'aide est conditionnelle, hétérogène, et insuffisante prise isolément.

Miser sur l'investissement productif et sur la création d'emplois locaux constitue, en ce sens, un repositionnement légitime du discours occidental. Reste à savoir lequel.

## 3. Ce que la formule occulte

### 3.1. Une fausse symétrie : aide et IDE ne sont pas substituables

L'APD et l'IDE ne ciblent ni les mêmes pays, ni les mêmes secteurs, ni les mêmes populations. L'IDE va là où le rendement attendu est élevé et le risque maîtrisable : en 2024, cinq pays — Égypte, Éthiopie, Côte d'Ivoire, Mozambique, Ouganda — captent à eux seuls la majorité des IDE subsahariens (CNUCED, 2025). Les États fragiles (Sahel post-coups d'État, Soudan, RCA), les zones de conflit et les secteurs sociaux (santé primaire, éducation rurale, eau potable) restent largement hors du radar des investisseurs privés. Dans la Corne de l'Afrique, où plus de 37 millions de personnes ont besoin d'assistance alimentaire en 2024 (OCHA, 2024), l'investissement privé ne constitue tout simplement pas une alternative à l'aide humanitaire. Dire « plus d'investissement, moins d'aide » revient, dans ces zones, à dire « rien ».

### 3.2. La qualité des IDE plutôt que leur volume

La hausse spectaculaire des IDE en 2024 (+75 %) masque une déformation structurelle. Les IDE *greenfield* — création nette de capacités productives, canal théorique par lequel l'investissement étranger transforme une économie via spillovers technologiques et productifs (Javorcik, 2004 ; Alfaro et al., 2010) — ont chuté de 37 % en valeur. La hausse provient de méga-projets immobiliers et de *project finance* concentrés, dont la contribution au tissu productif local est plus indirecte. Un investissement sans transfert technologique, sans contenu local imposé, sans clauses environnementales et sociales, peut reproduire les dynamiques de rente extractive théorisées par Sachs et Warner (1995) sous le nom de « malédiction des ressources ». Plus récemment, les travaux d'Acemoglu et Robinson (*Why Nations Fail*, 2012, prix Nobel 2024) confirment qu'un investissement extractif sous institutions extractives n'enclenche aucune dynamique de développement. La question n'est donc pas seulement *combien* on investit, mais *comment* et *dans quoi*.

### 3.3. L'angle mort des deux premiers flux : diaspora et FFI

La diaspora envoie chaque année au continent l'équivalent — voire davantage — de l'APD et des IDE réunis. Ces flux sont privés, contracycliques (ils augmentent en période de crise) et orientés majoritairement vers la consommation des ménages, l'éducation et la santé (Ratha, 2003 ; Adams & Page, 2005). Leur effet réducteur de pauvreté est plus robuste, par dollar transféré, que celui de l'aide ou des IDE. Or la formule macronienne les ignore. Pire : le coût moyen d'envoi de 200 USD vers l'Afrique subsaharienne est passé de 7,7 % au T1 2024 à environ 9 % au T1 2025 (ONU-DESA, novembre 2025 ; Banque mondiale, 2025), soit trois fois la cible de 3 % inscrite dans l'ODD 10.c.1. Ramener ces coûts à 3 % libérerait, à enveloppe constante, plusieurs milliards de dollars par an en faveur des ménages africains — une politique sans coût budgétaire pour les bailleurs.

Symétriquement, l'Afrique perd chaque année environ 88,6 milliards USD en sorties illicites de capitaux (CNUCED, 2020), soit **plus que l'APD reçue**. Sans s'attaquer à cette hémorragie — facturation commerciale frauduleuse, optimisation fiscale agressive des multinationales, paradis fiscaux —, tout discours sur le besoin d'investissement extérieur est partiel. La transparence fiscale internationale, et

notamment l'application effective du standard BEPS de l'OCDE et du Pilier 2 (impôt minimum mondial de 15 %), aurait pour l'Afrique un impact macroéconomique potentiellement supérieur à toute promesse d'IDE additionnel.

### 3.4. La dimension géopolitique : un repositionnement narratif

La déclaration, dans la bouche d'un dirigeant français, intervient dans un contexte d'érosion de l'influence française en Afrique francophone. Entre 2022 et 2025, la France a fermé ses bases militaires au Mali, Burkina Faso, Niger, Sénégal, Tchad et en Côte d'Ivoire. Sa part dans le commerce extérieur africain est passée d'environ 11 % au début des années 2000 à moins de 5 % aujourd'hui, dépassée par la Chine — premier partenaire commercial du continent depuis 2009 — et désormais concurrencée par les fonds souverains du Golfe. Les Émirats arabes unis, à eux seuls, ont financé 35 milliards USD d'IDE en Afrique en 2024 (CNUCED, 2025) — soit davantage que l'APD bilatérale française totale de 2025 (14,5 Md USD, OCDE, avril 2026). Plus paradoxal encore, dans la même loi de finances 2025 qui acte un discours d'« investissement plutôt qu'aide », la mission « Aide publique au développement » a été amputée d'environ 2,1 milliards d'euros — soit -34 % sur le périmètre voté (Sénat, novembre 2024 ; Coordination SUD, février 2025) —, le programme 209 « Solidarité avec les pays en développement » du Quai d'Orsay portant l'essentiel de l'effort. Le passage du registre de l'aide à celui de l'investissement n'est donc pas un changement de doctrine économique : il constitue une rationalisation a posteriori d'un désengagement budgétaire et d'un repositionnement dans un écosystème de bailleurs où la France perd du terrain. Il y a lieu de nommer cette dimension narrative.

## 4. Discussion : le faux dilemme et le cadre de Monterrey-Addis-Abeba

Le cadre analytique le plus pertinent ici n'est pas celui de la substitution aide / investissement, mais celui de la complémentarité des sources de financement du développement, formalisé par le Consensus de Monterrey (2002) puis la Conférence d'Addis-Abeba (2015). Le Programme d'action d'Addis-Abeba identifie sept canaux de financement : ressources domestiques publiques, ressources domestiques privées, ressources publiques internationales (APD), ressources privées internationales (IDE), commerce, dette soutenable, et coopération technique.

Chacun de ces canaux a une fonction macroéconomique distincte. L'APD finance les biens publics globaux (santé, climat, sécurité alimentaire, éducation) et intervient dans les contextes où les défaillances de marché sont structurelles. L'IDE transforme la base productive là où les conditions de rentabilité existent. Les remittances soutiennent la demande intérieure, le capital humain familial et la stabilisation des balances des paiements. Aucun ne remplace les deux autres.

Surtout, et c'est sans doute le point le plus négligé du débat public, **la première ressource du financement du développement reste domestique**. La formation brute de capital fixe mondiale s'élève à environ 10 000 milliards USD par an, contre 2 000 milliards de flux internationaux entrants vers les pays en développement (AFD, 2026). En Afrique, le taux d'épargne intérieure brute reste sous 20 % du PIB en moyenne (Banque mondiale, *World Development Indicators*, 2025), contre 30–45 % en

Asie de l'Est. C'est sur ce levier — fiscalité élargie, lutte contre les FFI, développement des marchés de capitaux locaux, formalisation de l'économie — que se joue véritablement la souveraineté économique africaine, bien davantage que sur le choix rhétorique entre APD et IDE.

Plus généralement, la littérature contemporaine sur le financement du développement (Rodrik, 2018 ; Stiglitz, 2020) insiste sur la nécessité d'un policy mix où l'APD joue un rôle de levier pour mobiliser les financements privés (effet de blending), tandis que les remittances sont protégées contre les coûts de transfert excessifs et que les ressources domestiques sont consolidées par une fiscalité élargie. Réduire ce policy mix à une opposition aide / investissement n'est pas seulement réducteur sur le plan analytique — c'est, opérationnellement, contre-productif.

## 5. Scénarios et indicateurs à surveiller

Trois trajectoires sont plausibles à horizon 2027.

**Scénario 1 — Substitution effective et asymétrique (probabilité élevée, déjà en cours).** L'APD continue son recul accéléré : après  $-6,1\%$  en 2024 et  $-23,1\%$  en 2025, l'OCDE projette une nouvelle baisse de  $5,8\%$  en 2026 et un retour aux niveaux de 2020 d'ici 2027. L'APD bilatérale du CAD à l'Afrique subsaharienne, qui a chuté de  $26,3\%$  en 2025 ( $-\text{USD } 8,7 \text{ Md}$ ), est attendue à son plus bas niveau depuis le milieu des années 2000. Parallèlement, les IDE se contractent ( $-37\%$  en 2025) et restent concentrés sur l'Afrique du Nord et cinq pays subsahariens. Les États fragiles voient leur financement extérieur s'effondrer. Conséquences prévisibles : aggravation des crises humanitaires ( $-35,8\%$  de l'APD humanitaire CAD en 2025), retour en arrière sur les ODD santé et éducation, accélération des flux migratoires irréguliers vers le Maghreb et l'Europe.

**Scénario 2 — Recomposition par les pays du Golfe et la Chine (probabilité moyenne-élevée).** Les IDE provenant des Émirats, de l'Arabie saoudite, du Qatar et la Chine prennent durablement le relais. La part des bailleurs occidentaux dans le financement de l'Afrique passe sous  $30\%$ . Les conditionnalités traditionnelles (gouvernance, droits humains, environnement) perdent en effectivité, remplacées par des logiques transactionnelles.

**Scénario 3 — Mobilisation domestique accélérée (probabilité faible mais souhaitable).** Sous l'effet combiné de la ZLECAf (Zone de libre-échange continentale africaine), de la digitalisation des paiements et d'un effort fiscal national, le taux de pression fiscale africain — actuellement de l'ordre de  $16\%$  du PIB en moyenne contre  $34\%$  dans l'OCDE — converge vers  $22-25\%$  d'ici 2030. Les FFI sont divisés par deux. Les remittances passent à plus de  $130 \text{ Md USD}$  avec des coûts d'envoi ramenés à  $3\%$ .

**Indicateurs clés à surveiller :** évolution annuelle de l'APD bilatérale française et européenne ; valeur des IDE greenfield (et non total des IDE) ; coûts d'envoi des remittances vers l'Afrique subsaharienne ; taux de pression fiscale en pourcentage du PIB par pays ; volume estimé des FFI ; part des cinq plus grands bénéficiaires dans le total des IDE continentaux (indicateur de concentration).

## 6. Conclusion

Je soutiens que la formule présidentielle n'est ni fausse ni neutre. Elle est politiquement habile et analytiquement insuffisante. Habile, car elle entérine un fait macroéconomique : l'APD recule de manière historique (-23,1 % en termes réels en 2025, plus forte contraction jamais enregistrée selon l'OCDE), pendant que les remittances dominent désormais le financement extérieur du continent. Insuffisante, car elle réduit à un dilemme binaire ce qui relève d'une architecture à quatre canaux — APD, IDE, remittances, ressources domestiques — chacun avec sa fonction propre et irremplaçable. Plus problématique encore : en 2025, l'APD recule (-23,1 %) ET les IDE reculent (-37 % vers l'Afrique) ET les coûts d'envoi des remittances augmentent (de 7,7 % à 9 %). Les trois flux baissent simultanément, ce que la formule politique ne peut ni expliquer ni résoudre.

Le vrai débat n'est pas « aide contre investissement ». Il est cinq questions distinctes : (i) comment compenser le retrait historique de l'APD multilatérale et bilatérale (-23,1 % en 2025, -5,8 % projeté en 2026) dans les États fragiles où le marché est défaillant ; (ii) comment réorienter les IDE — désormais en chute libre (-37 % en 2025) — de la rente extractive et de l'immobilier vers le greenfield productif à contenu local élevé ; (iii) comment ramener les coûts d'envoi des remittances vers l'Afrique subsaharienne de 9 % au T1 2025 vers la cible ODD de 3 % ; (iv) comment endiguer les 88,6 milliards USD/an de sorties illicites de capitaux ; (v) comment mobiliser massivement l'épargne et la fiscalité domestiques. C'est un agenda à cinq leviers, pas à un seul.

Que la France — dont l'APD a été amputée de 34 % en 2025 sur le périmètre voté, faisant tomber le ratio APD/RNB à un plus-bas historique — articule un discours d'investissement ne résoudra ces équations qu'à condition d'en assumer la cohérence. On ne se retire pas de l'aide en promettant des investissements que d'autres acteurs — Pékin, Abou Dhabi, Riyad — sont déjà en train de capter, ni en laissant l'Allemagne devenir, pour la première fois de l'histoire, le premier donateur du CAD à sa place. Le risque, sinon, est que la formule séduisante d'aujourd'hui devienne, demain, l'alibi rétrospectif d'un désengagement non compensé — au moment précis où les besoins africains (37 millions en insécurité alimentaire dans la seule Corne de l'Afrique en 2024) atteignent des sommets historiques.

## Références

### Travaux académiques

- Acemoglu, D., Johnson, S. & Robinson, J. (2001). The Colonial Origins of Comparative Development. *American Economic Review*, 91(5), 1369-1401.
- Acemoglu, D. & Robinson, J. (2012). *Why Nations Fail: The Origins of Power, Prosperity, and Poverty*. New York : Crown Business. Prix Nobel d'économie 2024.
- Adams, R. & Page, J. (2005). Do International Migration and Remittances Reduce Poverty in Developing Countries? *World Development*, 33(10), 1645-1669.
- Aitken, B. & Harrison, A. (1999). Do Domestic Firms Benefit from Direct Foreign Investment? *American Economic Review*, 89(3), 605-618.
- Alfaro, L., Chanda, A., Kalemli-Ozcan, S. & Sayek, S. (2010). Does Foreign Direct Investment Promote Growth? *Journal of Development Economics*, 91(2), 242-256.
- Banerjee, A. & Duflo, E. (2011). *Poor Economics: A Radical Rethinking of the Way to Fight Global Poverty*. New York : PublicAffairs. Prix Nobel d'économie 2019.
- Burnside, C. & Dollar, D. (2000). Aid, Policies, and Growth. *American Economic Review*, 90(4), 847-868.
- Doucouliaqos, H. & Paldam, M. (2009). The Aid Effectiveness Literature: The Sad Results of 40 Years of Research. *Journal of Economic Surveys*, 23(3), 433-461.
- Javorcik, B. (2004). Does Foreign Direct Investment Increase the Productivity of Domestic Firms? *American Economic Review*, 94(3), 605-627.
- Mankiw, N. G., Romer, D. & Weil, D. N. (1992). A Contribution to the Empirics of Economic Growth. *Quarterly Journal of Economics*, 107(2), 407-437.
- Moyo, D. (2009). *Dead Aid: Why Aid Is Not Working and How There Is a Better Way for Africa*. New York : Farrar, Straus and Giroux.
- Rajan, R. & Subramanian, A. (2008). Aid and Growth: What Does the Cross-Country Evidence Really Show? *Review of Economics and Statistics*, 90(4), 643-665.
- Ratha, D. (2003). *Workers' Remittances: An Important and Stable Source of External Development Finance*. Dans *Global Development Finance 2003*. Washington : Banque mondiale.
- Rodrik, D., Subramanian, A. & Trebbi, F. (2004). Institutions Rule: The Primacy of Institutions over Geography and Integration in Economic Development. *Journal of Economic Growth*, 9(2), 131-165.
- Sachs, J. & Warner, A. (1995). Natural Resource Abundance and Economic Growth. NBER Working Paper No. 5398.
- Solow, R. (1956). A Contribution to the Theory of Economic Growth. *Quarterly Journal of Economics*, 70(1), 65-94.

### Rapports institutionnels et données

- AFD (2026). 8 Things to Know about Overseas Development Assistance. Agence française de développement, février 2026.
- Banque mondiale / KNOMAD (2025). Migration and Development Brief 41 — Remittances Slowed in 2024. Washington : World Bank, janvier 2025.

- CNUCED (2020). Economic Development in Africa Report 2020 — Tackling Illicit Financial Flows for Sustainable Development in Africa. Genève : UN Trade and Development.
- CNUCED (2025). World Investment Report 2025 — International Investment in the Digital Economy. Genève : UN Trade and Development, juin 2025.
- CNUCED (2026). Global Investment Trends Monitor n° 50. Genève : UN Trade and Development, janvier 2026.
- Coordination SUD (2025). Adoption du PLF 2025 : qu'est-ce que cela change pour la solidarité internationale ? Note d'analyse, février 2025.
- Mbeki, T. et al. (2015). Illicit Financial Flows: Report of the High-Level Panel on Illicit Financial Flows from Africa. Union africaine / Commission économique pour l'Afrique des Nations unies.
- OCDE-CAD (2025). Cuts in Official Development Assistance — OECD Projections for 2025 and the Near Term. Paris : OCDE, juin 2025.
- OCDE-CAD (2025). Final OECD Statistics on Official Development Assistance and Other Resource Flows in 2024. Paris : OCDE, décembre 2025.
- OCDE-CAD (2026). A Historic Decline in Foreign Aid: Preliminary 2025 ODA Data. Paris : OCDE, 9 avril 2026.
- ONU-DESA (2025). World Economic Situation and Prospects Briefing n° 196 — Trends in International Remittances. New York : Nations unies, novembre 2025.
- Sénat français (2024). Projet de loi de finances pour 2025 — Mission Aide publique au développement. Rapport pour avis n° A24-146, novembre 2024.

---

*Document de réaction analytique — destiné à publication sur blog d'analyse économique.*

*Les opinions exprimées engagent uniquement l'auteur. Données arrêtées au 12 mai 2026 — chiffres APD 2025 issus des données préliminaires OCDE publiées le 9 avril 2026 ; chiffres IDE 2025 issus du Global Investment Trends Monitor n° 50 de la CNUCED (janvier 2026). Les données définitives 2025 de l'OCDE seront publiées en décembre 2026.*